

## Jean Jacques Franc de Ferrière 32/48

né le 6 avril 1775 à Prignonrieux (24)  le 14 août 1862 à Bonneville (24)  
 fils de Pierre **Franc de Ferrière** (1742-1819) [64/96](#)  et de Anne **Naudy** (17..-1794) [65/97](#)  
 épouse le 27 janvier 1804 à Bergerac ? (24)

## Anne Eloïse Métivier 33/ 49

née le 7 août 1786 à Pomport (24)  le 31 mars 1857 à Pomport (24)  
 fille de Pierre **Métivier** (1761-1804) [66/98](#)  et de Marie Françoise **Damade** (17...-1.....) [67/99](#)



Enfants :

- 1) *Marie* Anaïs Franc (04.04.1804 - 18.07.1828) [17/25a](#)  
 elle épouse en 1824 François Onézine Gast
- 2) Elisa Franc (décédée jeune) [17/25b](#),
- 3) *Jacques dit* Adolphe Franc (24.08.1807 - 11.01.1892) [16/24c](#) 
- 4) Jacques **Franc de Ferrière** (09.03.1825 - 11.02.1885) [16/24](#)   
 il épouse en 1853 Mathilde **Ménier** (1829-1917) [17/25](#)

✠ Jean Jacques Franc, sieur de Ferrière, est né à Lansade (ou Lanxade), commune de Prignonrieux. Cette propriété est située entre le chemin de Prignonrieux à Vinsou et la route de Prignonrieux à Bergerac. Les différents bâtiments qui composent la métairie sont encore visibles sur le cadastre de 1838, mais la maison bourgeoise où est né Jean-Jacques et qui est citée lors du partage de 1819 a dû être démolie avant la confection du plan cadastral.

✠ Depuis l'an IX de la République (1800), avec le Consulat, la Révolution s'assagit et la vie devient plus facile. Les jeunes gens et les jeunes filles sont très libres et extravagants. C'est sans doute à l'occasion des nombreuses fêtes qui réunissent la jeunesse aisée du pays que Jean Jacques et Anne se rencontrent. Il s'en suit un mariage assez précipité.

Jean Jacques Franc de Ferrière  
 (daguerrotype)

Incroyable (*muscadin*) et me'veilleuse  
 (Gravure allemande du XIXe)



Anne n'a pas encore dix-huit ans, mais elle attend un enfant. Le contrat de mariage est signé le 18 nivôse de l'an XII (9 janvier 1804). Dans ce contrat, Pierre Franc donne à son fils le domaine du Neyssou ou Nébout, à cheval sur les communes de Bergerac et de Prignonrieux. Les parents d'Anne lui donnent en dot le domaine de Chancère, commune de Bergerac.

Le mariage est célébré quelques semaines après le 6 pluviôse an XII, autrement dit le 27 janvier 1804.

✠ L'argent file entre les doigts de la jeunesse dorée. Jean Jacques, qui découvre les plaisirs du jeu, s'endette considérablement. La tradition familiale dit que son neveu, Paul Gaussen, le mari de sa nièce Plateau, son principal débiteur, n'y est pas étranger. Quand il s'agit de le rembourser, l'argent n'est pas facile à trouver et tout l'héritage paternel y passe. Anne obtient d'être séparée de biens d'avec son mari, ce qui lui permet de sauver une partie de son patrimoine.